

Compte rendu de réunion

Le 10 juin 2020 à 10 h 30, dans les locaux du BCR s'est déroulée la réunion mensuelle du bureau.

Membres présents à cette réunion :

FROGER Nelly	GUILLAUMIE Agnès	KEMME Angela
KOVALSKI Patrick	LEDAN Frédéric	LUCAS Cathy
MORVAN Marie-Cécile	VANNIER Marie Noëlle	WAGNER Charles

Membres excusés :

AUBAULT Françoise	LANCELEVEE Thierry	REVERT Monique
-------------------	--------------------	----------------

Points ayant été abordés au cours de la réunion :

1) Licenciement de Mme MASSOT Marie-Line :

La situation financière du club (déjà en net déficit par rapport à 2019) s'est aggravée suite à la fermeture administrative imposée par l'épidémie du CORONA VIRUS.

Le bilan financier va continuer à se dégrader et risque de devenir préoccupant, dû notamment à :

- ☐ aucune rentrée de fonds à attendre avant septembre (date prévue de réouverture) ;
- ☐ des dépenses liées au fonctionnement courant (charges fixes, salaires,...)
- ☐ des travaux à finaliser impérativement avant la fin d'année :
 - remplacement de la chaudière (35000€) ;
 - réfection du parking (vote déjà effectué par l'assemblée des copropriétaires : 1500€) ;
 - réfection des toilettes des dames (coût non encore évalué).

Afin de maintenir l'équilibre financier du club, le bureau a décidé à l'unanimité d'engager les procédures de licenciement à l'encontre de notre hôtesse d'accueil Madame Massot Marie-Line.

2) Réouverture du club :

Les mesures décrites par la Fédération Française de Bridge et permettant de pouvoir rouvrir le club en situation dégradée n'ont pas suscité l'adhésion des membres du bureau.

Celui-ci a donc décidé de ne pas les mettre en œuvre et d'attendre un allègement des contraintes avant de procéder à la réouverture du club.

Dans l'état actuel des mesures de contrainte, le club ne rouvrira pas avant septembre.

3) Changement des locaux du club :

Le bureau a décidé d'engager dès que possible une action visant à échanger nos locaux.

La responsable de la gestion immobilière de la ville de Rennes a déjà été contactée à cet effet.

Une réunion a été envisagée au cours de laquelle les propositions de la ville nous seront exposées. Cette réunion est à initier au plus tôt (à charge de Thierry Lancelevée).

4) Festival des clubs de bridge rennais :

Le BCR a décidé de ne pas participer au festival des clubs de bridge de Rennes.

La Présidente

Marie- Cécile MORVAN

Le Secrétaire

Patrick KOVALSKI